# PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE D

**(Hors circulation + circulation) – DPC01**

## IDENTIFICATION DE LA FORMATION

| Élément | Information |
|---|---|
| **Public et prérequis** | Conducteur titulaire du permis B ; 24 ans minimum ; aptitude médicale conformément à la réglementation applicable ; réussite à l'ETG. Pour les candidats de moins de 24 ans bénéficiant d'une dérogation d'âge, les justificatifs de qualification initiale requis sont à fournir. |
| **Durée / niveau / effectif** | 105 heures – Niveau V bis – Effectif non spécifique. |
| **Objectif général** | Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis D. |
| **Évaluation et validation** | Évaluation par le formateur au fil de la progression et examen final. Remise d'une attestation de fin de formation et d'une attestation de présence ; délivrance du permis D en cas de réussite. |

## TARIFS, FINANCEMENTS ET DÉLAIS D'ACCÈS

| Rubrique | Informations |
|---|---|
| **Tarifs** | Tarif communiqué sur demande. Un devis personnalisé précise le coût de la formation et les éventuelles prestations complémentaires. |
| **Financements** | Selon la situation et l'éligibilité : financement personnel ou par l'entreprise, OPCO, France Travail ou CPF lorsque la formation est éligible. La prise en charge doit être confirmée par le financeur. |
| **Délais d'accès** | Dates et disponibilités communiquées sur demande. Le délai dépend des places disponibles, de la complétude du dossier, des prérequis et, le cas échéant, de la validation du financement. |

## CONTENU ET PROGRAMME DE PROGRESSION

| Séquence / objectifs / contenus | Durée / moyens pédagogiques |
|---|---|
| **1. Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations écrites et orales de l'examen.**<br><br>**Situations dégradées et accidents ; conducteur ; équipements des véhicules ; réglementation sociale européenne et française ; règles du transport ; masses et dimensions ; circulation et signalisation spécifiques ; mécanique ; conduite en conditions atmosphériques difficiles ; comportement en présence d'un accident ; conduite en montagne ou zones accidentées ; gestes et postures et accidents du travail ; responsabilité du conducteur concernant le transport de passagers ; dépassement ; dynamique du véhicule ; alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et troubles du sommeil ; éco-conduite et conduite citoyenne ; angles morts et porte-à-faux ; tunnels et passages à niveau ; systèmes de sécurité et aides à la conduite.** | Durée variable (*)<br>Moyens à planifier. |
| **2. Procéder aux contrôles et vérifications précédant le départ et réaliser des manœuvres en marche arrière.**<br><br>**Contrôles et vérifications du véhicule hors circulation ; maniabilité en marche arrière sinueuse en faisant passer le véhicule entre des obstacles.** | Durée variable (*)<br>Moyens à planifier : véhicule d'instruction et aire d'évolution. |
| **3. Procéder aux contrôles et vérifications précédant le départ en circulation et circuler sur tous types de route en sécurité, avec les aptitudes techniques adaptées et un comportement permettant de circuler sans gêner, surprendre ni être surpris.**<br><br>**Contrôles et vérifications du véhicule ; circulation en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul ; choix de la position sur la chaussée et franchissement d'intersections ou changement de direction selon le gabarit ; circulation en** | Durée variable (*)<br>Moyens à planifier : véhicule d'instruction et aire d'évolution. |

| |
|---|
| **conditions normales sur route et en agglomération ; situations présentant des difficultés particulières.** |

(*) Durée variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, BILAN ET ÉVALUATION

| Rubrique | Modalités |
|---|---|
| **Moyens pédagogiques** | Salle équipée d'un ensemble multimédia ; véhicule d'instruction conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013 ; aire d'évolution. |
| **Bilan et évaluation** | Bilan et synthèse du stage ; évaluation de satisfaction des stagiaires ; évaluation des acquis au fil de la progression et présentation à l'examen. |